www.region-basse-normandie.fr - Septembre 2009

Face à la crise, la Région vous accompagne

Région Basse-Normandie

Toutes nos énergies contre la crise.

Édité par la Région Basse-Normandie

CRBN_201_539_8P_CRISE.indd 1 18/09/09 10:09:29

Salariés et demandeurs d'emploi

Entreprises et associations

La Région vous accompagne

Face à la crise, la Région Basse-Normandie investit 100 millions d'euros et lance un plan « Emploi-Formation ».

Pour aider les Bas-Normands à contrer les effets de la crise, la Région vient d'augmenter ses investissements de 100 millions d'euros et lance un plan « Emploi-Formation ». Au programme : des mesures concrètes pour booster l'économie, soutenir les entreprises et les associations, favoriser la création d'activité et former les salariés et les demandeurs d'emploi.

Former les salariés et les demandeurs d'emploi

Vous êtes jeune, à la recherche d'une qualification, demandeur d'emploi ou salarié contraint au chômage partiel ? La Région vous aide à trouver votre orientation, votre nouveau métier, à vous qualifier, à valider vos acquis… et vous propose des aides adaptées à votre situation (voir pages 3 à 5).

Booster l'économie

Votre entreprise rencontre des difficultés de trésorerie ? Vous avez un projet de création ou de reprise d'activité ? Vous devez former vos équipes pour décrocher de nouveaux marchés ? Vous souhaitez moderniser votre outil de production ? La Région a renforcé certains de ses dispositifs afin de vous aider à franchir le cap difficile que nous traversons actuellement et à investir pour préparer le rebond (voir pages 6 à 8).

Toutes nos énergies contre la crise.

Vous êtes salarié ou demandeur d'emploi

Face à la crise, la Région adapte ses aides à la formation et à la reconversion des salariés et des demandeurs d'emploi.

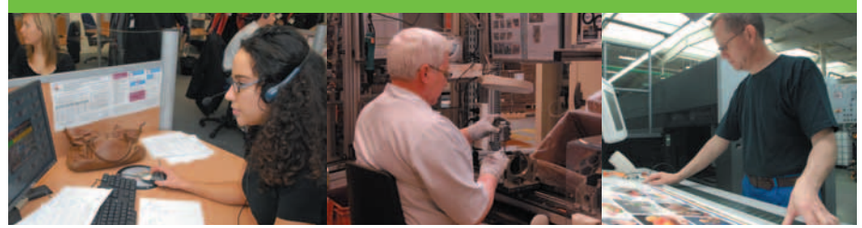

Vous venez d'être licencié ou vous êtes en emploi précaire et vous cherchez une qualification professionnelle ?

La Région a créé **21 Esp'OIR** (**E**spaces d'**O**rientation et d'**I**ntégration **R**égionaux) à travers toute la Basse-Normandie. Grâce à un accueil et un appui personnalisés, ils sauront vous guider, du bilan de compétences à la formation professionnelle, afin de construire votre parcours vers l'emploi.

Contact

Consultez la liste des Esp'OIR sur le site de la Région : www.region-basse-normandie.fr ou adressez un mail à : espoir@crbn.fr

Vous cherchez du travail ? Pourtant, certaines entreprises ont du mal à trouver des salariés qualifiés…

Le dispositif **« Une formation, un emploi »** vise à faire se rencontrer offre et demande d'emploi. Ouvert à toute personne inscrite à Pôle Emploi, il vous permet de bénéficier de 3 à 6 mois de formation sur des emplois recherchés par les entreprises, avec la garantie de trouver, après cette période, un CDI, un CDD de plus de six mois ou un contrat de professionnalisation. Jusqu'à **500 formations par an** permettent d'accéder à des postes non pourvus.

Contact

Votre agence Pôle Emploi, votre Mission Locale, Cap emploi ou adressez un mail à : uneformation.unemploi@crbn.fr

CRBN_201_539_8P_CRISE.indd 2-3 18/09/09 10:09:45

Toutes nos energies contre la crise.

31

Le nombre de Centres de Formation d'Apprentis (CFA) en Basse-Normandie.

128,8 millions €

Le budget que la Région consacre annuellement à la formation.

100

Le nombre d'heures de formation par personne dans le cadre du dispositif « Atout mobilité professionnelle ».

Vous avez un projet de métier et vous souhaitez vous qualifier et/ou obtenir un diplôme ?

La Région finance jusqu'à **5000 places de formations qualifiantes**. Décrochez de nouvelles qualifications dans votre secteur d'activité ou un autre domaine grâce au chèque formation !

Contact

Votre agence Pôle Emploi, votre Mission Locale, Cap emploi ou la Région Basse-Normandie
Tél : 02 31 06 98 57

Vous êtes en chômage partiel ou salarié en réorientation professionnelle ?

Avec le dispositif « **Atout mobilité professionnelle** », la Région soutient votre démarche individuelle de formation. Elle prend en charge un crédit de **100 heures de formation par personne**.

Contact

Région Basse-Normandie
Tél : 02 31 06 89 66
ou adressez un mail à : g.leveque@crbn.fr

Vous souhaitez faire reconnaître votre expérience professionnelle pour obtenir un diplôme (VAE) ?

Aux côtés de la formation initiale et de la formation continue, la **Validation des Acquis de l'Expérience** est la troisième voie menant aux diplômes et aux titres professionnels. **20 points Relais Conseils** répartis en Basse-Normandie vous permettent de vous informer sur cette possibilité.

Contact

Région Basse-Normandie
Tél : 02 31 06 89 66
ou adressez un mail à : a.droniou@crbn.fr - vae@crbn.fr

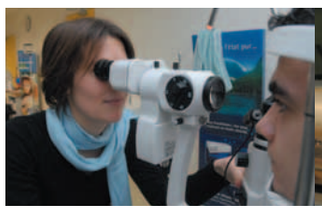

Vous avez entre 16 et 25 ans et recherchez un emploi. Avez-vous pensé à l'apprentissage ?

Un apprenti bénéficie à la fois d'une formation, d'une expérience professionnelle, d'un contrat de travail, d'un salaire et d'un diplôme. Déjà très impliquée auprès des 11000 apprentis bas-normands, la Région propose **200 places supplémentaires en apprentissage** dans les domaines des formations industrielles, métiers de bouche et agriculture, du CAP jusqu'au diplôme d'ingénieur.

Contact

Région Basse-Normandie
Tél : 02 31 06 97 21

Vous changez de métier. Pourquoi ne pas vous tourner vers l'artisanat ?

Si vous recherchez votre nouveau métier parmi les innombrables possibilités qu'offre l'artisanat, **14 points d'accueil** dédiés, sur toute la Basse-Normandie, vous aideront à vous y retrouver.

Contact

Région Basse-Normandie
Tél : 02 31 06 89 66
ou adressez un mail à : prdfp@crbn.fr

Le secteur sanitaire et social recrute. Pourquoi pas vous ?

La Région assure le financement des études pour les formations paramédicales (aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, infirmier…) ou du travail social (éducateur spécialisé, assistant social…). Elle assure la gratuité de certaines formations, notamment pour les élèves en poursuite de cursus initial ou demandeurs d'emploi non indemnisés. De même, pour la totalité des formations, elle assure le versement de bourses aux élèves répondant aux différents critères. Avec plus de 60 000 professionnels, ce secteur pèse 13 % de la population active régionale.

Contact

Région Basse-Normandie
Tél : 02 31 06 89 85 ou 02 31 06 95 15
ou adressez un mail à : c.dolet@crbn.fr - m.gouville@crbn.fr

Toutes nos energies contre la crise.

5 000

Le nombre de places de formations qualifiantes financées par la Région.

6 540 €

Le budget annuel que la Région consacre, par élève, aux formations sanitaires et sociales : dotations de fonctionnement aux écoles, gratuité de certaines formations paramédicales (aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier), et bourses aux élèves.

200

Le nombre de places supplémentaires en apprentissage pour les jeunes sans emploi.

CRBN_201_539_8P_CRISE.indd 4-5 18/09/09 10:09:51

Vous gérez une entreprise ou une association

Face à la crise, la Région adapte ses aides à la trésorerie, à l'innovation et à la création pour les entreprises et les associations.

Vous êtes contraint de mettre les salariés de votre entreprise en chômage partiel ? La Région peut vous aider à financer leur formation.

Cette aide, à hauteur de 25 % maximum des coûts pédagogiques, peut atteindre **100 000 € (maxi) par entreprise**. Un dispositif qui permet aux salariés de mettre à profit un temps d'inactivité professionnelle pour améliorer leurs compétences et permettre ainsi à l'entreprise de préparer le rebond.

Contact

Région Basse-Normandie
Tél : 02 31 06 95 37

Vous souhaitez embaucher un apprenti ?

La Région vous verse une aide minimum de **1 000 € par année de formation** et par apprenti. Vous pouvez bénéficier de bonus complémentaires en fonction de la taille de votre entreprise, de l'âge de votre apprenti, de la formation qu'il suit… Par an, ces aides représentent en tout près de 22 millions d'euros.

Contact

Région Basse-Normandie
Tél : 02 31 06 97 21

Porteur d'un projet, vous souhaitez créer votre propre activité ?

La Région vous propose :

- une **prime régionale à la création d'entreprise** en fonction de votre futur secteur d'activité.
- un **accompagnement** et un **suivi** à toutes les étapes de votre projet, au sein de structures spécialisées, soutenues par la Région comme Normandie Initiative, Normandie Pionnières (association qui permet aux femmes de créer leur entreprise), les chambres consulaires…
- des **solutions de capital investissement** pour les salariés d'entreprises menacées qui souhaitent racheter leur entreprise.
- un **conseil personnalisé** pour ceux qui souhaitent se reconvertir vers les métiers des très petites entreprises et de l'artisanat et accéder ainsi à l'entreprenariat.
- un **microcrédit** pour les projets relevant de l'économie sociale et solidaire via les structures que la Région finance, telles que Basse-Normandie Active et l'ADIE.

Contact

Région Basse-Normandie
Tél : 02 31 06 98 48

Votre entreprise, en pleine création, a besoin de réaliser des investissements productifs importants en vue de créer des emplois ?

La Région vous propose une Avance Remboursable aux Entreprises (ARE), solution de renforcement de vos fonds propres, dédiée aux projets de création. En 2009, la Région poursuit son effort en faveur des grands projets industriels et ouvre son dispositif d'**Avance Remboursable aux Entreprises** (ARE) au tourisme.

Contact

Région Basse-Normandie
Tél : 02 31 06 98 48

Votre entreprise rencontre des difficultés de trésorerie ?

La Région vient d'élargir la convention signée avec OSEO en novembre dernier. Deux nouveaux fonds sont destinés à aider les entreprises : un fonds de remboursement de la trésorerie (transformation des crédits bancaires courts termes en moyens

Toutes nos énergies contre la crise.

5 000 000 €

Le montant des aides économiques accordées aux entreprises pour faire face à leurs difficultés de trésorerie.

100 000 €

Le plafond d'aide à la formation des salariés en chômage partiel, par entreprise.

22 millions €

Le budget des aides versées par la Région aux employeurs d'apprentis.

CRBN_201_539_8P_CRISE.indd 6-7 18/09/09 10:09:55

termes) et un fonds « lignes de crédit » pour garantir les banques sur des crédits courts termes. Par ailleurs, Normandie Capital Investissement (NCI), société de capital risque bi-régionale (Haute et Basse-Normandie), gère les liquidités provenant d'investisseurs institutionnels logées dans des Fonds Communs de Placement à Risque, et investit au capital des PME.

Contact

Région Basse-Normandie
Tél : 02 31 06 98 48

Vous innovez ?

Contactez la MIRIADE, Agence Régionale pour l'Innovation et l'action de développement économique créée par la Région. Elle peut vous apporter une subvention impulsion conseil en R&D, une aide à l'ingénierie financière de grands projets industriels, une mise en relation avec les industriels régionaux, un diagnostic sur votre projet innovant, une veille scientifique, technologique et marketing…

Contact

Miriade, l'agence pour l'innovation
et le développement économique de la Région
Tél : 02 31 53 34 40 - www.miriade-innovation.fr

Vous dirigez une association et souhaitez embaucher un salarié permanent ?

Avec le dispositif « **Emplois Tremplins** », la Région a d'ores et déjà permis la création de **500 emplois** dans les associations bas-normandes. Face à la crise, elle a décidé de prolonger ce dispositif et de créer **100 Emplois Tremplins supplémentaires.**

Contact

Région Basse-Normandie
Tél : 02 31 06 95 37

Retrouvez toutes les informations et encore plus sur le site de la Région

www.region-basse-normandie.fr

Toutes nos energies contre la crise.

500

Le nombre d'« Emplois Tremplins » créés.

100

Le nombre d'« Emplois Tremplins » supplémentaires créés par la Région dans le cadre de son plan Emploi-Formation.

★ Euro RSCG 360 - Crédit photos : Région Basse-Normandie

Abbaye-aux-Dames - Place Reine Mathilde
BP 523 - 14035 CAEN Cedex
Tél : 02 31 06 98 98 - Fax : 02 31 06 95 95
courrier@crbn.fr

Région Basse-Normandie